

REUNION DES HEBERGEURS ET LA MAIRIE DE NOHEDES  
EN DATE DU 02-07-2020

Présents : Bart, Petra, Nele, Fatima, Pascal, Lileng ( femme de Bin Kroon), Thierry, Christine, Géraldine, Ignatius

Absents : Alain, Régis et Robert Laroche (à voir si ce dernier est bien concerné)

Compte-rendu : Ignatius

Voir aussi le cas du gîte communal : déclaré ? Publicité relative à la location ?

Un tour de table permet de constater un taux d'occupation variable pour cet été avec une amélioration des réservations ces dernières semaines. El Manau a encore peu de réservations (partage des sanitaires, cuisine), avec des règles spécifiques par rapport au COVID 19.

Il y a eu des annulations aussi à cause des travaux sur la route pour la fibre optique !

Le problème du manque de places de parking est rapidement abordé dans la discussion. Ce qui semble faire consensus :

- Les hébergeurs invitent la clientèle, après déchargement de leurs affaires bien sûr, à garer leurs véhicules aux Salines.
- La mairie pose un panneau supplémentaire aux Salines pour inciter les non-résidents à s'y garer.
- Les épaves devront être évacuées . La mairie fait un courrier dans ce sens aux propriétaires.
- Après la saison un point sera fait pour évaluer si ces incitations ont permis de faciliter le stationnement des riverains ou s'il faut prendre des mesures plus « coercitives » l'année prochaine.

D'autres suggestions ont été récoltées :

- Mettre un panneau « réservé aux riverains » en bas de Pujada del Guillo pour éviter que les gens montent dans le village, parfois sans pouvoir faire demi-tour !
- Mettre un obstacle (pierre ou tonneau) en bas du Carrer Iglesi Sant Marti pour éviter le passage des véhicules autres que quad (Adrien!), vélos ou poussettes.
- Mettre un plan du village à l'entrée avec indication des gîtes, restaurants, accueil réserve.

Malgré un indéniable effet d'embellissement il ne semble pas souhaitable que chaque logement vide se transforme en hébergement touristique ou résidence secondaire. En effet, une tendance à la hausse des prix de l'immobilier serait déjà amorcée et pourrait pénaliser les habitants. Par ailleurs, il faut tenir compte des capacités de la future station d'épuration : calculé pour 150 personnes, jusqu'à 200 en « pic » de courte durée. Il en va de même pour l'eau potable, qui manque parfois déjà l'été.

Actuellement, une cinquantaine d'hébergements en gîte sont possibles.

L'échange entre hébergeurs a aussi permis d'échanger des idées, des « tuyaux », par exemple :

- partir en vacances dans un gîte sans payer, avec un système de points acquis en prêtant gratuitement son gîte.
- La labellisation Parc Naturel, Gîte de France, Accueil Paysan par exemple permet d'attirer une clientèle plus spécifique, souvent amoureux de la nature et moins bruyante...
- L'évocation de randonnées possibles sur le site internet du gîte permet aussi d'attirer des randonneurs en plus grand nombre.
- La possibilité de création d'emplois locaux, directement ou indirectement, pour le restaurant, le ménage, des travaux dans les gîtes....

La tranche de travaux dans la maison de Bin et Lileng se termine demain et devrait reprendre en octobre.

Enfin, il est rappelé que la **déclaration d'hébergements touristiques est obligatoire**. Des nouveaux imprimés sont disponibles en mairie.

Ensuite, une déclaration trimestrielle est à faire sur internet pour signaler les nuitées assurées. La taxe de séjour correspondante est versée à la Communauté de Communes. On va vérifier ce qui revient ensuite à la commune.

Bonne saison !!!